

**OFFRE D'EMPLOI
POSTE PERMANENT****2 postes****Diplôme :** CAP AEPE exigé/ CAP ATMFC apprécié**Cadre d'emplois :** agent social**Quotité poste :** temps complet**À propos de la Ville de LE CHEYLAS**

Le Cheylas en Isère, commune de 2400 habitants, et plus de 60 agents territoriaux. Le Cheylas se caractérise par sa diversité : de population, géographique et de fonctions. Cette richesse historique et actuelle induit le fort dynamisme associatif et citoyen de la commune. Forte de son attractivité par sa situation géographique au cœur de la vallée du Grésivaudan, de la qualité de son cadre de vie, la commune de Le Cheylas s'efforce d'asseoir son dynamisme reconnu.

A propos de la Crèche municipale « les p'tits loups »

La crèche municipale Les p'tits loups dispose d'une **capacité d'accueil de 15 places**. L'établissement est équipé de deux belles salles de jeux, de matériel ergonomique et adapté, d'une palette de jeux d'éveil. Le projet d'établissement est porté par une équipe dynamique et investie composée de 8 agent.e.s.

Dans ce contexte, la Crèche « les p'tits loups »**recrute deux****Assistant(e) petite enfance****Descriptif des postes à pourvoir :**

Sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice de la crèche, vous assurez l'accueil des tout petits de 0 à 3 ans dans des conditions de sécurité physique et affective qui garantissent leur bien-être. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous assurez les fonctions d'accueil, de prévention, de coordination auprès du jeune enfant, et un accompagnement à la parentalité. Vous assurez également en binôme l'intendance pendant le temps du repas et l'entretien des locaux.

Activités du poste**1 – Accueil de l'enfant**

- Assurer l'accueil des jeunes enfants dans le respect de leur rythme et en privilégiant l'autonomie
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants accueillis,
- favoriser le développement psycho-affectif, somatique et intellectuel, l'épanouissement et l'adaptation à la vie sociale.
- Participer à tous les actes de la vie quotidienne (repas, change, soins, sommeil, désinfection...) pour répondre aux besoins des enfants, et favoriser les diverses acquisitions (propreté, marche, langage...).
- Surveiller l'état général de l'enfant, repérer les modifications, dépister les éventuels troubles et informer les responsables
- savoir agir rapidement et efficacement à une situation d'urgence
- Assurer les transmissions et le relais au sein de l'équipe et auprès des familles

2 – Entretien des locaux et Intendance des temps de repas :

- réception et mise en chauffe des plats, service à table.
- entretien des locaux en dehors des heures d'accueil de l'enfant.

3 – Participer à la vie et au projet d'établissement:

- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets d'activités pour les enfants, adaptés à leur développement et à leur âge ;
- participer aux réunions d'équipes, temps collectifs et de formations
- participer aux temps d'analyse de la pratique

Connaissances et savoir-faire

- Environnement professionnel de la fonction publique territoriale
- Connaissance des notions relatives à la petite enfance (psychologie infantile, hygiène, développement...)
- Savoir identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité
- Capacités à proposer des contenus et activités adaptés au rythme et au besoin de l'enfant
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- savoir travailler en équipe, écouter et relayer les informations
- Utilisation des produits

Savoir-être

- Sens du service public et de la relation avec les usagers
- posture bienveillante, gestion des émotions et capacité à rassurer
- Discrétion et secret professionnels
- Esprit d'initiative / Qualités relationnelles / Ponctualité et disponibilité

Diplôme

- CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance exigé (AEPE)
- CAP Assistant Technique en milieu familial et collectif apprécié (ATMFC)

Conditions d'exercice et contraintes

Lieu de travail :

Crèche municipale Les p'tits loups, le Cheylas, route du Rompay

Contraintes liées au poste :

Horaires réguliers mais pouvant être décalés (accueil d'urgence, absences imprévues etc.)
Contraintes posturales

Rémunération :

Statutaire + RIFSEEP (dont indemnité annuelle)

Avantages sociaux:

participation employeur prévoyance groupe et mutuelle labellisée | Comité des œuvres sociales (COS) | titres restaurant (valeur faciale 8€)

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Procédure de recrutement

Les candidats intéressés par cet emploi voudront bien faire acte de candidature adressé à **Monsieur le Maire** (CV et lettre de motivation).

Par courrier: **Mairie de LE CHEYLAS**
rue de la poste
38570 LE CHEYLAS

par courriel :
vdelaittre@lecheylas.fr

date limite de candidature :
21 novembre 2026

Le Maire


Pierre BARUZZI

